



Plan de zonage des prescriptions ponctuelles, linéaires et  
surfaciques

CRECHY

- Prescriptions linéaires et surfaciques
- Protections patrimoniales
  - Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
  - Emplacements Réservés
  - EVP : Espace Vert à Protéger
  - Secteurs concernés par une Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
  - Haies et alignements d'arbres remarquables à protéger
  - Zones humides avérées (étude de terrain)
  - Mares et plans d'eau à préserver

- Fond de plan
- Routes principales
  - Limites communales
  - Bâti
  - Parcelles
  - Cimetière
  - Cours d'eau